
Guide pour l'application numérique à destination des professionnels

C'est le client qui sélectionne le prestataire, rentre le montant, et valide le paiement. Vous n'avez ensuite qu'à vérifier la notification de confirmation du règlement sur le smartphone du client, vous n'êtes donc pas obligés d'aller sur votre propre compte prestataire.

Le virement se fait en instantané du compte du soliste vers le vôtre.

Simple, rapide, efficace, et idéal d'un point de vue sanitaire !

Consulter son compte pour la comptabilité -

1. Aller sur [cette page](#)
2. Cliquer sur "**Accéder à son compte e-Sol**", en haut à droite de la page
3. Cliquer sur [mon compte](#), dans les onglets

Plusieurs filtres de recherche afin de consulter ses transactions :

Description : trie par label les transactions effectuées

Mouvement : trie par crédit ou débit les transactions

Période : trie par la date d'aujourd'hui, la semaine actuelle, le mois précédent, les trois derniers mois ou encore les trois dernières années.

Montant : trie grâce à une fourchette de prix

Utilisateur : trie par nom d'utilisateur

Numéro de transaction : trie par numéro de transaction



Vous pouvez également modifier vos informations en cliquant sur "[mon profil](#)" puis sur modifier mon profil à côté de votre nom et prénom

Allez voir notre magnifique tuto vidéo !
www.youtube.com/watch

Comment réutiliser ses Sol-Violette ?

1 Les dépenses avec votre structure

Pour connaître les lieux où dépenser vos coupons billets, vous pouvez consulter notre carte interactive ou la liste des prestataires en sélectionnant "e-Sol numérique" dans la catégorie "paiement accepté".

Faire ses courses en ligne et payer en sol-violette ? C'est aussi possible !

Pour retrouver la liste des prestataires qui le permettent, sélectionnez plutôt "e-Sol boutique en ligne" dans la catégorie "paiement accepté" !

Il n'y a aucun de vos prestataires dans notre réseau et vous souhaitez que nous présentions le Sol-Violette à l'un ou plusieurs d'entre eux ? Aidez nous à développer notre réseau en proposant de nouveaux prestataires

2 Une part des salaires en monnaie locale

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez que nous organisions un temps de sensibilisation en direction de votre équipe, ou pour plus d'informations sur l'aspect comptable (sur ce point vous pouvez consulter notre [guide comptable](#)).

3 Régler votre cotisation annuelle en Sol-Violette

Si vous en recevez peu, vous pouvez vous en servir pour régler votre cotisation annuelle au Sol-Violette. Cela nous permettra d'accroître nos capacités d'action, de sensibilisation ou encore d'animation de notre réseau.

Vous recevez trop de Sol-Violette et/ou n'arrivez pas à les écouler ? Il est toujours possible de les reconvertir en euros directement depuis votre compte via la [demande de conversion](#).

Parce que ce n'est pas l'objectif et que cela s'apparente à de la destruction monétaire, **un prélèvement de 5% du montant reconverti est réalisé** (par exemple, vous recevrez 95 euros contre 100 Sol-Violette). Nous utilisons cette enveloppe pour le financement d'actions de solidarité.



Vous pouvez les dépenser auprès de votre fournisseur ..



..Ou verser des primes à vos salariés en Sol-Violette !